

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

16 juillet 2020

Cérémonie nationale du 14 Juillet : une Nation engagée, unie et solidaire

Mardi dernier s'est tenue la cérémonie nationale du 14 Juillet. Symbole de l'unité, de l'histoire et des valeurs de notre pays, cette célébration prend traditionnellement la forme d'un grand défilé militaire sur les Champs-Élysées. En raison de la crise sanitaire, le 14 Juillet a été réinventé cette année avec une cérémonie place de la Concorde rendant notamment hommage aux personnes, civiles et militaires, engagées dans la lutte contre la COVID-19. L'évènement a été marqué par trois tableaux, un défilé des troupes à pied et un défilé aérien.



Rencontre des Français avec la Défense



En parallèle de la cérémonie place de la Concorde, les armées, services et directions du ministère étaient présents sur l'esplanade de l'Hôtel national des Invalides afin de faire découvrir leurs missions, équipements et métiers aux Français.

Véritable succès, l'opération a permis de renforcer le lien armées-Nation.

A cette occasion, une collecte de sang a également été organisée par le Service de santé des armées (SSA). Elle a permis de recueillir plus de 320 poches de sang, vitales en cette période estivale.

Discours en l'honneur des défilants du 14 Juillet

La veille, le Président de la République, Emmanuel Macron, a prononcé son traditionnel discours aux armées à l'Hôtel de Brienne. Lors de son allocution, il a d'abord rendu hommage à l'engagement des militaires français au cours de l'année, durant laquelle 31 d'entre eux ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessés dans l'exercice de leur mission. Il a souligné l'immense reconnaissance de la Nation envers leur sacrifice.

Le Président a ensuite mis en avant la contribution des armées dans la lutte contre la propagation de la COVID-19 : l'opération Résilience. Il a salué la mobilisation immédiate du ministère des Armées en rappelant qu'il a « *protégé, accompagné et innové en mettant [ses] ressources et moyens au service des Français* ». Il a notamment rendu hommage au travail des soignants du SSA.

Emmanuel Macron a, par la suite, détaillé les enjeux internationaux auxquels le ministère devra faire face, du Sahel à l'axe indopacifique en passant par la Méditerranée. En fil rouge, le Président a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération européenne : « *face au rapprochement des zones de tension, face à des événements qui menacent tous les pays européens, l'autonomie stratégique doit résolument se concevoir dans un cadre européen, se construire sur une culture opérationnelle commune, une cohérence capacitaire d'ensemble, une base industrielle et technologique européenne.* » Il a d'ailleurs souligné que cette coopération avait trouvé une traduction pendant la crise puisque quatre pays (l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la Suisse) ont prêté main forte à la France en prenant en charge plus de 160 patients, permettant ainsi de soulager les hôpitaux français de la région Grand Est.

Il a, enfin, fait le bilan de toutes les actions entreprises dans le cadre des engagements de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025. Il a notamment insisté sur le fait que « *le cap serait tenu* » afin que « *les armées puissent avoir les moyens d'accomplir [leurs] missions aujourd'hui comme demain* » et que le ministère puisse continuer « *d'anticiper, investir, innover afin de construire un outil militaire adapté aux défis du monde actuel* ».



[Le discours du Président de la République](#)
[14 Juillet 2020 : retour en images](#)
[L'espace dédié au 14 Juillet 2020](#)
[Le dossier de presse](#)

Déplacement de la ministre en Italie

Florence Parly, ministre des Armées, s'est rendue à Rome le jeudi 9 juillet pour rencontrer son homologue italien, M. Lorenzo Guerini. Les deux ministres ont réaffirmé leur souhait de renforcer le partenariat bilatéral dans ses dimensions opérationnelles, industrielles et stratégiques.



Face à l'évolution de la situation en Libye, les deux ministres ont témoigné leur volonté de trouver une solution politique à la crise. Ils ont condamné les ingérences extérieures qui l'alimentent et font peser des risques de déstabilisation sur la région.

Au cours du déplacement, Mme Parly et M. Guerini se sont rendus au quartier général de l'opération européenne Irini. Ils ont réaffirmé leur plein soutien à l'opération et réitéré leur détermination à faire respecter l'embargo sur les armes à destination de la Libye.

A la suite de la réunion ministérielle du 12 juin et du sommet de Nouakchott le 30 juin, les deux ministres ont évoqué l'agenda de la Coalition internationale pour le Sahel destinée à renforcer les efforts internationaux en faveur de la stabilisation de la région. A ce titre, M. Guerini a confirmé la volonté de l'Italie de s'engager prochainement aux côtés de la France, dans le cadre de la *Task Force Takuba*.

Sur le rôle des armées face à la COVID-19 enfin, les deux ministres ont confirmé leur volonté de partager leurs retours d'expérience. Mme Parly et M. Guerini se sont accordés sur l'importance d'une coordination européenne efficace en cas de deuxième vague épidémique. Ils ont aussi souligné l'importance de renforcer notre résilience collective et de progresser vers une véritable souveraineté européenne. Dans cette perspective, une relance économique européenne solide et efficace sera essentielle et l'industrie de défense devra y jouer un rôle moteur.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

MINISTÈRE

Réception du 3^e A330 MRTT Phénix avec quatre mois d'avance

Le 10 juillet 2020, la Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné le 3^e avion ravitailleur multi-rôles A330-*Multi Role Tanker Transport* (MRTT) Phénix sur la Base aérienne (BA) 125 d'Istres (13) avec quatre mois d'avance sur le calendrier initial.



Le Phénix est un avion de ligne Airbus A330 transformé pour répondre aux missions militaires qui lui sont confiées : mise en œuvre de la composante aérienne de la dissuasion, contribution à la posture permanente de sûreté, projection de forces et de puissance et transport médicalisé en cas d'évacuation sanitaire d'urgence.

Grâce à sa polyvalence, le Phénix remplace deux flottes distinctes sur l'ensemble de leurs missions : celle de ravitaillement en vol (C135-FR et KC135R) et celle de transport stratégique de personnels et de fret (A310 et A340).

Comme les deux autres Phénix déjà réceptionnés, cet appareil détiendra la capacité d'évacuation sanitaire déjà mise en œuvre lors de l'opération Résilience dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Prévues par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, les livraisons des 12 premiers MRTT ont été accélérées de deux ans. Le dernier d'entre eux sera livré en 2023 au lieu de 2025. Dans le cadre du plan de soutien à l'aéronautique consécutif à l'épidémie de la COVID-19, la commande de trois avions A330 supplémentaires a également été annoncée, afin de remplacer les avions de transport stratégique A310 et A340 de l'armée de l'Air. Ces trois A330 supplémentaires seront transformés, postérieurement à la LPM, en MRTT. Leur nombre total sera ainsi porté à 15.

[Lien vers le communiqué](#)

[Lien vers la fiche LPM](#)

Survol des hôpitaux par la Patrouille de France

Pour manifester le soutien de la Nation au monde de la santé, la Patrouille de France (PAF), formation emblématique de l'armée de l'Air, survolera les régions durement impactées par la crise sanitaire et certains de leurs établissements de santé. Ces vols, aux couleurs tricolores, se veulent aussi comme un hommage à l'ensemble des Français. Les régions Île-de-France, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté seront survolées les 15, 16 et 17 juillet prochains. Région de stationnement de la PAF et première région à avoir accueilli des transferts de patients par vol militaire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera survolée le 17 juillet, à la fin de cette tournée.



Cette tournée s'adresse en premier lieu au personnel mobilisé au sein de notre système de santé. Elle s'adresse, aussi, à tous les patients et victimes de la pandémie, à leurs familles et à leurs proches. Elle s'adresse, enfin, plus largement à tous les Français qui ont contribué à la lutte contre cette pandémie.

Le choix des survols intègre des critères opérationnels (trajectoires, zones, etc.). Il a été fait en lien avec les Agences régionales de santé (ARS) des régions concernées.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

ARMÉE DE TERRE

Exercice interarmées Garonne du 48^e régiment de transmissions

Le 48^e Régiment de transmissions (48^e RT) a organisé, du 6 au 10 juillet, l'exercice interarmées Garonne, dans l'Agenais (47). Cet exercice s'inscrivait dans le cadre de sa préparation opérationnelle avant projection au sein de l'opération Barkhane. Il s'agissait du premier exercice militaire interarmées d'une aussi grande envergure dans la région.

Au cours de cette manœuvre en terrain libre, le régiment a pu s'entraîner au déploiement de son poste de commandement ainsi qu'à des bascules de nuit de ses deux postes de commandement tactique, dans un contexte de cybermenaces. 300 militaires déployés ont également dû réagir à des incidents de type engin explosif improvisé, prise à partie ou évacuation sanitaire.

Le régiment a bénéficié de l'appui du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau, de la 27^e brigade d'infanterie de montagne de Varcès, de la 9^e brigade d'infanterie de marine de Poitiers, du 132^e régiment d'infanterie cynotechnique de Suippes ainsi que du régiment de chasse 2/30 Normandie-Nièmen (armée de l'Air) de Mont de Marsan et de la flottille 17F (Marine nationale) de la base aéronavale de Landivisiau.

Implanté à Agen, le 48^e RT est placé sous les ordres du commandement des systèmes d'information et de communication des forces. Il a pour mission de mettre en œuvre à l'entraînement et en opérations l'appui au commandement des postes de commandement de forces et tactiques de niveau 1 à 3.



ARMÉE DE L'AIR

Intégration des drones MALE en Circulation aérienne générale (CAG)

Depuis janvier 2017, sous l'égide du groupe de travail Aviation Civile et Défense « drones OPS », la Direction de la circulation aérienne militaire (DIRCAM), la Direction des services de la navigation aérienne (DSNA) et l'armée de l'Air coopèrent pour expérimenter l'intégration des drones de type MALE (*Medium Altitude Long Endurance*) en CAG.

Ce travail s'est traduit par différentes phases permettant de tester de multiples scénarii opérationnels et d'augmenter progressivement le domaine d'évolution de ces drones en CAG IFR (Circulation aérienne générale - *Instrument Flight Rules*, vol aux instruments) pour acquérir à terme une capacité à évoluer sans limitation dans un environnement international.

L'Agence européenne de défense (AED) a lancé en 2018 une étude sur l'intégration progressive des drones MALE en espace aérien non ségrégué dont la première phase est dénommée « *RPAS accomodation study* ». Cette étude, constituée d'une analyse de risques vérifiée par une simulation, devait être validée avec des vols réels. Face aux difficultés rencontrées pour trouver des vecteurs et des structures à même de réaliser ce type de vols, l'AED a demandé une contribution des États. La France, par la voix du Directeur de la sécurité aéronautique d'État (DSAé), a offert la possibilité d'utiliser les vols réalisés par les Reaper de l'armée de l'Air dans le cadre de la campagne d'expérimentation.

Ainsi, le 19 mai 2020, un Reaper mis en œuvre par l'escadron de drone 1/33 « Belfort » du Commandement des forces aériennes (CFA) a décollé de la Base aérienne (BA) 709 de Cognac. Après un entraînement local sur zone, il a été transféré au centre régional de contrôle de Bordeaux pour un transit en CAG IFR en espace inférieur (de la surface au

niveau de vol 195 inclus, c'est-à-dire en dessous d'une altitude d'environ 6 kms par rapport au niveau de la mer en atmosphère standard). L'aéronef est ensuite passé sous le contrôle du centre régional de contrôle de Marseille et a été autorisé à effectuer le trajet en espace supérieur (au-dessus du niveau de vol 195) afin de rejoindre une zone militaire pour un travail aérien conjoint avec un AWACS (*Airborne Warning and Control System*). A la fin de sa mission, le Reaper a effectué son trajet retour, contrôlé successivement par les centres de Marseille puis de Bordeaux, avant une reprise en compte par Cognac en fin d'après-midi. Ce vol a permis de vérifier que le drone se comportait comme un aéronef piloté de la même catégorie, en suivant sa route conformément au plan de vol mixte et a même démontré sa capacité à s'adapter aux circonstances, en bénéficiant d'ajustements de route pour rendre le trajet plus direct.

Ce vol d'intégration des drones MALE dans l'espace aérien non ségrégué ouvre la voie à de futurs vols transfrontaliers et confirme la possibilité de réaliser des vols de drones MALE en CAG IFR, sans équipements spécifiques. Ces expérimentations permettent à la France de rester précurseur dans ce domaine. Les futurs vols pourront dorénavant s'inscrire dans les « *guidelines for accommodation* » de l'AED-AESA et vont éclairer les travaux en cours sur la réglementation drone civile.

AESA : agence européenne de sécurité aérienne



MARINE NATIONALE

Forces armées aux Antilles (FAA) : deux pêcheurs guadeloupéens secourus

Alerté le mercredi 1^{er} juillet par le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage aux Antilles et en Guyane (CROSS AG), le commandant supérieur des Forces armées aux Antilles a ordonné l'envoi du Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) *Dumont D'Urville* pour porter assistance à deux pêcheurs.

La mission de recherche et de sauvetage s'est déroulée à une dizaine de nautiques au nord de l'îlet Kahouanne. Après deux heures de recherche, la yole de pêche *Belle Ullanda* a été détectée et identifiée à 16h27 grâce à la veille visuelle renforcée à bord du *Dumont D'Urville*. L'embarcation à la dérive se trouvait alors au nord de la zone de recherche définie par le CROSS AG. L'embarcation rapide du BSAOM a été déployée pour porter assistance aux deux pêcheurs et dépanner la yole en panne d'essence. Le *Dumont D'Urville* a alors escorté la yole et ses deux occupants jusqu'au port de Deshaies, atteint à 19h50.

Basé à Fort-de-France en Martinique, le BSAOM *Dumont D'Urville*, admis au service actif en avril 2020, renforce le dispositif de surveillance et de protection maritime des forces armées aux Antilles aux côtés des Frégates de surveillance (FS) *Ventôse* et *Germinal* et du Patrouilleur Antilles-Guyane (PAG) *La Combattante*, admis au service actif en janvier dernier.



POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible [ici](#)

Barkhane : relève du GTD « Centurion » par le GTD « Bercheny » et l'aide au retour de l'État malien à Labbezanga



Chammal : frappes contre des combattants de Daech en Irak



OTAN - enhanced Forward Presence (eFP) : poursuite de la montée en puissance du détachement français Lynx 7



OTAN - enhanced air policing (eAP)



Méditerranée : opérations navales



Agenor : la France poursuit sa contribution à l'opération dans le golfe arabo persique



Résilience : un dispositif qui s'adapte à la cinétique de la pandémie



Guyane : lutte contre les trafics illicites



Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - emapresse@gmail.com



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteurs en chef : CC Marie-Christine Berthellet

Rédacteurs : Ninon Aiguesvives, Caroline Azzuro, Brendan Gaillard, CNE Gaëlle Rothureau,

Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.defense.gouv.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

